

La Vigie

Cette newsletter est un lien entre vous, adhérent de notre association et nous, bénévoles. Son but est de vous faire part des actions menées et des résultats obtenus. Vous y trouverez aussi des informations locales et générales sur la consommation.

La lettre d'information de votre agence locale

8 IDÉES FAUSSES SUR LES BATTERIES



Une batterie doit être pleinement déchargée avant sa première charge

FAUX: Une idée qui vient en fait des anciens téléphones qui, avec leurs batteries à base de nickel, nécessitent en effet cette manipulation pour bien fonctionner. Cela n'est plus nécessaire avec les composants modernes à base de lithium.

Il ne faut pas utiliser un appareil pendant sa charge

► FAUX: Hormis une charge plus lente, il n'y a aucun risque. Par contre, selon votre usage, la batterie pourrait chauffer. Cela peut directement impacter sa structure et donc sa durée de vie.

Il faut toujours charger son téléphone à 100%

FAUX: Si les batteries modernes lithium-ion n'aiment pas tourner à vide (en dessous de 20%), elles fonctionnent très bien en étant partiellement remplies. Au contraire même : une répétition de charges à 100% peut même accentuer l'usure chimique du composant. Mieux vaut donc rester entre 20% et 80% de charge pour optimiser sa durée de vie.

Laisser son téléphone charger toute la nuit abîme la batterie

▶ PARTIELLEMENT FAUX : Les smartphones modernes sont conçus pour gérer une charge longue sans endommager la batterie. Sur le court et moyen terme, cette pratique sera donc sans conséquence, les circuits ayant des systèmes de protection dédiés. Cependant, sur le long terme, cela peut dégrader la qualité de la batterie et réduire sa durée de vie.

Fermer les applications en arrière plan économise de la batterie

► FAUX : Et c'est même tout le contraire : les OS comme Android et Apple savent parfaitement gérer les ressources des applications inactives, limitant leur impact sur l'usage de la batterie. Par contre, une application fermée nécessitera plus d'énergie à la relance, diminuant par là même l'autonomie de votre appareil.

Mettre son téléphone au frais peut prolonger la durée de vie de la batterie

► FAUX : Pire, c'est plutôt dangereux pour votre batterie! Car les composants lithium-ion n'aiment pas les températures extrêmes, froides comme chaudes. Vous risquez de ralentir les réactions chimiques faisant tourner votre batterie et endommager la structure interne.

Tous les chargeurs se valent

► FAUX : Un chargeur alternatif au bloc proposé par le constructeur de votre appareil peut fonctionner en sécurité. Par contre, prudence avec les chargeurs bas de gamme : vous risquez clairement de mettre en danger votre batterie voire l'intégrité de votre smartphone. Une charge non sécurisée peut mener à des incendies ou des explosions de vos composants d'appareil.

Charger son appareil trop souvent abîme la batterie

► FAUX : En fait, cette idée commune vient d'une mauvaise compréhension : ce qui compte, c'est le cycle. Et un cycle de batterie, c'est une charge complète (0 à 100%). En d'autres termes, si vous chargez 4 fois votre téléphone avant d'atteindre les 100%, cela ne compte que pour un seul cycle. Pour vous aider à garder le rythme, certains téléphones permettent d'ailleurs de connaître le nombre de cycles de charges utilisés et la durée de vie estimée du composant.

Source Ouest France

LE SITE DU MOIS SHOPMIUM

Pour rembourser une partie de vos courses

https://www.shopmium.com/



L'ARNAQUE DU **MOIS**

FAUX POLICIERS

Cinq hommes, âgés de 23 à 55 ans, ont été mis en examen et placés en détention provisoire début février après avoir été interpellés pour une série de vols ciblant des personnes âgées.

Au petit matin, un groupe de faux policiers ou de faux gendarmes se présentait chez leurs victimes, des personnes âgées, en prétendant qu'un cambriolage venait d'être perpétré dans le quartier. Une fois à l'intérieur des domiciles, les faux policiers manipulaient leurs victimes. Un bibelot était volé et exhibé sous les yeux de la victime pour lever les derniers doutes. La situation se poursuivait avec des pressions sur les victimes pour vérifier si leurs bijoux et argent étaient toujours en place. Les malfaiteurs faisaient également varier les membres de l'équipe et utilisaient des fausses cartes de police, des casquettes et des talkiewalkies, afin de confondre les victimes et rendre difficile l'identification lors des plaintes.

Au total, les gendarmes ont pu confirmer 16 vols et 9 tentatives, commis dans les Yvelines, le Val-d'Oise, les Hauts-de-Seine. la Seine-et-Marne, l'Essonne, le Nord et la Seine-Maritime.Plusieurs objets ont été saisis, dont deux voitures, une caravane, une montre Rolex et de l'argent liquide. Le préjudice est estimé à 620 000 euros





A NE PAS FAIRE EN JETANT NOS BOUTEILLES EN PLASTIQUE



e tri des déchets ménagers est indispensable. Face à l'aggravation de la crise écologique, il devient essentiel de limiter notre impact sur l'environnement, et cela commence par des gestes simples au quotidien, à commencer par le tri des déchets. La gestion des ordures représente un défi majeur à une époque où la surconsommation et la production ne cessent de croître. Adopter des pratiques de tri rigoureuses est donc primordial.

a poubelle jaune joue un rôle clé dans le processus. Pour rappel, elle est destinée aux emballages et déchets métalliques (canettes, boîtes de conserve, aérosols...), aux emballages en carton et briques alimentaires (briques de lait, cartons de céréales, emballages de yaourts...), aux papiers (journaux, magazines, enveloppes...) ainsi qu'aux emballages plastiques (bouteilles d'eau, bidons de lessive, sacs de surgelés, flacons en plastique, etc.).

outefois, il y a une erreur que nous faisons souvent, et qui est pourtant à éviter absolument :

écraser ou aplatir les bouteilles en plastique. En effet, de nombreuses personnes pensent qu'écraser les bouteilles permet d'optimiser la place dans les poubelles jaunes. Cette pratique part donc d'une bonne intention, mais ses effets sont contreproductifs, puisqu'elle fausse le tri mécanique.

n effet, de nos jours, le traitement de nos déchets dans les centres de tri est largement automatisé. Or, toutes les machines ne sont pas égales au moment de distingue les déchets.

Certaines, conçues pour reconnaître la forme cylindrique des bouteilles, risquent fortement de mal identifier le contenant, en le confondant avec une conserve ou un carton par exemple. Résultat : ces bouteilles finissent incinérées ou en décharge, au lieu d'être recyclées.

C 'est d'autant plus problématique que, selon le syndicat de gestion des déchets franciliens, en 2022, les erreurs de tri représentaient 38 % des tonnages collectés. Un chiffre alarmant, surtout quand on sait que la France peine déjà à atteindre ses objectifs européens en matière de recyclage.

Pour éviter de ruiner vos efforts de recyclage, il y a quelques gestes simples à retenir.

remièrement, comme nous venons de vous l'expliquer, n'écrasez pas les bouteilles en plastique et conservez-les dans leur forme d'origine. Pensez également à bien les vider, mais vous n'avez pas besoin de les rincer. Enfin, veillez à bien laisser les bouchons à leur place – même si, aujourd'hui, toutes les bouteilles en plastique et les briques de boissons sont équipées d'un bouchon attaché – afin d'éviter d'augmenter la quantité de déchets plastiques dans l'environnement.

Infin, n'empilez pas les emballages entre eux, car cela rend les déchets indissociables et, là aussi, cela fausse le système de tri. Le mieux est de laisser les emballages dans leur état d'origine afin de faciliter leur reconnaissance et leur traitement. Même si cela semble prendre plus de place, c'est un mal nécessaire pour optimiser le recyclage.

Source site «commentçamarche.net »



BRÈVES

Facturation suite à une simulation de voyage sur un site allemand

Recevoir une demande de paiement de 2000 € pour des vacances que vous ne pensiez pas réserver, ça arrive à certains Français qui tentent de trouver le meilleur prix et font des simulations sur des sites de réservation allemands. En Allemagne, un seul clic suffit pour être engagé, après avoir renseigné ses coordonnées.

Garantie légale de conformité bafouée.

Mme B. achète des chaussures de randonnée en Goretex. 200 euros dans un magasin de sports. L'intérieur des chaussures est trempé dès les premières averses.Elle reporte les chaussures qui lui sont échangées. Le même problème se reproduit. Le vendeur lui dit qu'il s'agit d'un usage inapproprié. Elle nous contacte et nous rappelons au magasin que les chaussures sont sous garantie légale de conformité. On lui propose un avoir de 200 euros qui ne lui convient pas. Il faudra une autre intervention de Que choisir pour qu'elle obtienne enfin un remboursement.

Le mandat SEPA

Vous aviez signé un mandat de prélèvement SEPA pour autoriser un fournisseur d'énergie ou de téléphonie ou une société à faire des prélèvements sur votre compte bancaire. Dès que votre contrat est terminé, pensez à révoquer cette autorisation de prélèvement. Sur votre application bancaire vous pouvez le faire immédiatement.Mme R. avait changé de fournisseur de gaz sans révoquer son autorisation de prélèvement.

